

**Zeitschrift:** Arbido-B : Bulletin  
**Herausgeber:** Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation  
**Band:** 9 (1994)  
**Heft:** 6

**Artikel:** BDA Lausanne 94  
**Autor:** Cosandier, Jean-François / Coutaz, Gilbert / Haymoz-Gerzson, Philippe  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-771637>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BDA Lausanne 94

## Un excellent millésime!

BDA Lausanne 94 c'était

- la mise en commun et la conjugaison de nombreux efforts de six partenaires principaux:
  - l'Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses, BBS,
  - l'Association suisse de documentation, ASD,
  - l'Association des archivistes suisses, AAS,
  - la Bibliothèque centrale de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, EPFL,
  - le Groupe romand de documentation, GRD, et
  - le Groupe régional des bibliothécaires vaudois, GRBV;
- le soutien et la disponibilité des cites qui abritaient les visites organisées;
- l'aide généreuse et bienvenue en nature ou sous une autre forme des donateurs, sponsors, exposants et annonceurs tant du secteur privé que du secteur public;
- une formidable expérience pour le comité d'organisation interassociations et une profonde amitié qui s'est instaurée entre ses membres.

BDA Lausanne 94 c'est aussi

- de part et d'autre, une remarquable prise de conscience de l'existence réelle de la communauté de l'information documentaire que nous formons et que nous vivons;
- l'intérêt et la bienveillance du public et des participants;
- l'appui direct par les plus hautes autorités du pays, en particulier celui de Madame la Conseillère fédérale Ruth Dreifuss, Cheffe du Département fédéral de l'intérieur;
- un large écho dans la presse;
- le souvenir d'un congrès tenu avec panache.

BDA Lausanne 94 sera

- un ensemble de résolutions et de perspectives, qu'il s'agit de faire fructifier;
- un capital de relations à entretenir, une invitation permanente à récolter ce qui a été semé avant et pendant ce congrès;
- un programme de collaborations multiples et quotidiennes;
- une vision d'un avenir partagé et peut-être, selon l'avis de certains, une fois communautaire.

Jean-François Cosandier, Gilbert Coutaz et Philippe Haymoz-Gerzson

## Ein ausgezeichneter Jahrgang!

BDA Lausanne 94 war das Ergebnis

- der vorzüglichen partnerschaftlichen Zusammenarbeit zwischen
  - dem Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz, BBS,
  - der Schweizerischen Vereinigung für Dokumentation, SVD,
  - der Vereinigung Schweizerischer Archivare, VSA,
  - der Eidgenössischen Technischen Hochschule in Lausanne, ETHL,
  - des Groupe romand de documentation, GRD,
  - des Groupe régional des bibliothécaires vaudois, GRBV;
- der gelebten Gastfreundschaft durch die verschiedenen Begegnungsorte, bei denen die geführten Besuche der Kongressteilnehmer durchgeführt wurden;
- der bereitwillig gewährten Unterstützung durch Spender, Sponsoren, Aussteller und Inserenten;
- der fortlaufend vertieften Freundschaft der Mitglieder des Organisationskomitees.

BDA Lausanne 94 ist auch

- die allseitig sich durchsetzende Überzeugung und Bewusstseinswerdung, der gleichen Schicksalsgemeinschaft Information und Dokumentation (I+D) anzugehören;
- das geweckte oder verstärkte Interesse des Publikums und der Benutzer an der I+D-Szene, nicht zuletzt dank einem bedeutenden Echo in der Presse;
- die bezeugte Unterstützung des gesamten I+D-Bereiches durch die höchsten Behörden des Landes, insbesondere durch Frau Bundesrätin Ruth Dreifuss, Vorsteherin des Eidgenössischen Departementes des Innern;
- die Erinnerung an einen mit Schmiss durchgeführten Kongress.

BDA Lausanne 94 bedeutet für die Zukunft

- die Verpflichtung, den Resolutionen und Perspektiven des Kongresses nachzuleben und ihnen Nachachtung zu verschaffen;
- den angelegten Schatz der geknüpften Verbindungen und Kontakte weiter zu mehrern und das vor und während dem Kongress Gesäte auch zu ernten;
- ein Programm der täglichen und vielseitigen Zusammenarbeit;
- eine Vision, dass die Gemeinsamkeiten vielleicht mal in eine Gemeinschaft münden werden.

Jean-François Cosandier, Gilbert Coutaz und Philippe Haymoz-Gerzson

## Discours de Mme Ruth Dreifuss

### Mémoire et communication

*Die Bundesrätin Ruth Dreifuss weiss sich dem Recht auf Information voll verpflichtet. Ihm komme in einer gelebten, transparenten und durch den Bürger kontrollierbaren Demokratie grundlegende Bedeutung zu, wobei dem Persönlichkeitsschutz des Individuums ebenfalls Rechnung zu tragen ist.*

*Neben der Sorge, dass das Kulturerbe fachgemäss sichergestellt und gesammelt wird, gilt ihre Aufmerksamkeit auch der Frage, wie dieses Gut der Allgemeinheit zugänglich gemacht werden kann, und zwar sowohl im objektiven, materiellen Sinn, als auch im subjektiven, sozio-kulturellen Sinn.*

*Sie unterstreicht ferner die Bedeutung einer qualitativ zweifelsfreien Berufsausbildung. Entsprechend sei die Ausbildung der Berufsleute im Informations- und Dokumentationsbereich zu modernisieren, zu professionalisieren und systematischer zu gestalten. Die verstärkte Aus- und Weiterbildung entspricht auch besser den Interessen der Berufstätigen, insbesondere denjenigen der berufstätigen Frau.*

*Schliesslich spricht sie der Konservierung das Wort, wobei sie den Begriff des zu erhaltenden Dokumentes ausdrücklich nicht nur auf das Papier beschränkt, sondern alle Formen von Dokumenten miteinbezieht.*

Monsieur le conseiller fédéral  
Monsieur le conseiller d'Etat,  
Madame la syndique,  
Monsieur le président du Grand conseil,  
Mesdames et Messieurs,

J'ai accepté volontiers votre invitation, puisque votre réunion est une première, le premier congrès commun entre les associations professionnelles des archivistes, des bibliothécaires et des documentalistes. Et quand différentes professions liées par une même passion se réunissent, on ne peut que les féliciter de manifester ainsi leur volonté de cohésion.

Cette passion qui est la vôtre, je la partage un peu. Ce n'est pas sans une pointe d'envie que je songe à toutes les sommes de connaissances, de faits culturels, politiques, économiques et scientifiques sur lesquelles vous veillez. J'ai été à mes heures un rat de bibliothèque, et je sais ce que représente le droit d'accès à ce patrimoine. Car cette mémoire, il s'agit non seulement de la protéger pour la conserver le plus longtemps possible, mais il faut encore la communiquer largement, rapidement et de façon cohérente. C'est l'un des défis majeurs de notre époque et la Suisse doit absolument se donner les moyens de le relever.

C'est là que les professions que vous exercez, qui ont pour tâches de conserver et de transmettre l'information, sont appelées à jouer un rôle toujours plus important. Dans notre société, volontiers désignée comme une «société de l'information», l'information se fait toujours plus complexe et se trouve entreposée sur des supports toujours plus variés. Son traitement ne peut être confié qu'à des spécialistes. En effet, et vous êtes bien placés pour le savoir, il ne s'agit pas seulement de conserver

d'anciens documents magnifiquement calligraphiés ou de volumineux codex médiévaux, mais toutes sortes de documents de tous âges et de toutes natures, qu'ils soient écrits ou non.

Vos métiers deviennent de plus en plus complexes et vous devez faire face à des développements rapides et dynamiques. Une formation de qualité, et vous l'avez bien compris, est indispensable. Il convient effectivement de moderniser, de professionnaliser et de systématiser la formation des spécialistes du traitement de l'information.

La formation doit aussi être adaptée aux techniques les plus modernes utilisées dans ce secteur, comme notamment l'informatique. Elle pourrait par exemple trouver sa place dans les nouvelles hautes écoles spécialisées.

La priorité que vous accordez à la formation me réjouit pour une autre raison: le secteur des archives, des bibliothèques et des centres de documentation emploie en général un nombre élevé de femmes. Or la formation continue constitue un tremplin indispensable à la promotion des femmes à des postes à responsabilité. Il est particulièrement important de permettre aux femmes de ne pas perdre pied dans le monde du travail pendant qu'elles assument d'autres responsabilités dans le cadre de leur famille. Dans les professions liées au traitement de l'information, il est généralement possible d'offrir un temps de travail flexible et partiel, un partage des tâches, également pour les postes à responsabilité, ainsi que des possibilités aisées de formation continue.

Le deuxième sujet que vous avez abordé qui porte sur la conservation et la restauration me tient également à cœur. La désagrégation du papier, et notamment du papier produit durant les 150 dernières années, est un problème qui atteint maintenant des proportions stupéfiantes; il est absolument indispensable de prévoir un traitement à une large échelle et donc de gros investissements. Les Archives fédérales et la Bibliothèque nationale sont plus que conscientes des dangers et ont d'ores et déjà lancé un projet de désacidification en masse.

Toutefois, si nous sommes effectivement conscients que notre patrimoine écrit revêt une importance majeure, gardons-nous d'oublier les nouveaux médias. Car le papier ne représente plus notre unique objet de préoccupation. Journallement, des archives sonores et visuelles disparaissent à tout jamais de notre horizon culturel.

À une époque où les supports d'information ne cessent de se développer et de se diversifier, à une époque où la quantité d'information ne cesse de croître, il faut malheureusement constater que nous sommes peu préparés à constituer un véritable patrimoine audiovisuel à l'intention des nouvelles générations.

Pour faire face à ce problème et pour tenter de trouver des voies praticables à la conservation de ce type non négligeable d'information et de création, un groupe de travail a reçu le mandat de proposer des solutions dans ce secteur. Il est nécessaire d'instaurer une véritable politique nationale de conservation à laquelle chaque parte-

naire, en particulier chacun d'entre vous, doit contribuer activement.

Ce problème de conservation de documents, d'intérêt primordial également pour les chercheurs et chercheuses, m'amène à évoquer la question de l'archivage des documents concernant la sécurité de l'Etat et des fameuses fiches. En effet, la préservation de notre mémoire n'est pas seulement un problème spécifiquement culturel. Elle touche aussi la politique et la législation de l'Etat. Je veux évidemment parler – et c'est une question qui concerne avant tout les archives – de la conservation des bases légales et administratives du pays et aussi de la documentation des agissements de l'administration de l'Etat dans de nombreux domaines. Ceci non seulement dans l'intérêt de la sécurité du droit, mais dans celui de l'égalité et de la protection des droits des citoyens et citoyennes. Si l'on conserve de tels documents, c'est aussi pour que les activités de l'Administration puissent un jour être reconstituées.

Un exemple typique et très révélateur de cette question a été la discussion ayant trait à la conservation ou à l'élimination des fiches. Il était juste de décider dans un arrêté fédéral que chaque personne sur qui une fiche avait été établie pouvait en prendre connaissance. Il était également juste de se résoudre à ne pas détruire cet ensemble et à le faire conserver par les Archives fédérales. En effet, la libre consultation s'avère la seule façon de permettre aux citoyens et aux citoyennes de ce pays de faire valoir leurs droits auprès de l'Etat. La conservation des fiches garantit la possibilité de reconstituer à long terme les agissements des organismes de sécurité de l'Etat et la possibilité de pouvoir les analyser de façon critique. Cela aussi pour que soit documenté un exemple qui ne devrait plus jamais se reproduire.

Si de telles mesures ne sont pas appliquées, le risque existe non seulement de perdre d'importantes traces de notre passé, mais aussi de favoriser l'arbitraire ainsi qu'une certaine insécurité en matière de droit du citoyen. Dans cette mesure, l'archivage se révèle un instrument parfaitement adapté à la protection de la personnalité et au contrôle démocratique.

Car une société démocratique se doit de garantir le droit d'accès à l'information. J'ai pris connaissance avec grand intérêt de la résolution que vous avez adoptée à ce sujet. Je pense qu'il est primordial de soutenir une politique ouvrant le plus largement ses portes aux personnes en quête d'information. L'élaboration d'une loi sur les archives, actuellement en cours au Département fédéral de l'intérieur, s'efforce de fixer un accès le plus libre possible, tout en garantissant la protection de la personnalité.

Dans cette mesure, les systèmes d'information modernes, en l'occurrence les archives, les bibliothèques et les centres de documentation, doivent impérativement s'adapter aux besoins de leurs usagers actuels et potentiels. Il faut à tout prix éviter que l'information ne devienne une denrée rare, chère et difficilement accessible. On court le risque sinon de créer une nouvelle société de clas-

ses qui distinguerait entre les riches et les pauvres en information.

Il faut offrir des systèmes d'information aussi transparents et ouverts que possible. Cela présuppose de contrôler la gestion de l'information et d'assurer l'équilibre entre les intérêts publics et privés. La collaboration que vos associations professionnelles ont instituée entre elles, mais surtout les échanges que vous êtes appelés chaque jour à renouveler sur votre lieu de travail sont une sérieuse garantie que ces objectifs pourront être atteints dans un proche avenir. J'aimerais remercier ici chacune et chacun de son engagement.

## **Premier congrès national commun des associations de bibliothécaires, documenta- listes et archivistes: Eléments de discours de M. le Conseiller d'Etat Philippe Biéler**

*Für Staatsrat Philippe Biéler stehen die Resolutionen im Mittelpunkt des Interesses der Öffentlichkeit. Ohne Zweifel stellen sie einen wichtigen Beitrag zu einer wirklichen Politik der Bibliotheken, Dokumentationszentren und Archive dar. Besondere Aufmerksamkeit widmet er dem freien Zugang zur Information. In diesem Fragebereich hat der Kanton Bern unbestrittenermassen wertvolle Pionierarbeit geleistet.*

*Neben dem rechtlichen Anspruch auf Zugang zur Information ist auch die materielle Möglichkeit sicherzustellen. Illetrismus und Analphabetismus sind auch in unseren Gefilden Geisseln, die es zu bekämpfen gilt. Zu ihrer Überwindung ist die Zusammenarbeit zwischen den öffentlichrechtlichen Organen und den drei Berufsverbänden der Information und Dokumentation unerlässlich. Diese können auch sonst auf die Unterstützung ihrer Anliegen durch den Kanton Waadt zählen, wobei er als Beispiele die Mittel und Einrichtungen der Kantons- und Universitätsbibliothek Dornigen und des Staatsarchivs La Moulina zitiert, beide in unmittelbarer Nähe des Kongresses.*

*Ferner teilt er die Ansicht, dass das Buch als solches nicht zum Aussterben verurteilt sei, sondern auch weiterhin einen wesentlichen Bestandteil im Verbund der verschiedenen Arten von Dokumenten bilden wird, wobei sie sich allerdings im verstärkten Masse gegenseitig ergänzen werden.*

Salutations: «Mme la Conseillère fédérale, M. l'ancien président de la Confédération, M. le président du Grand Conseil, Mmes et MM. les Syndics, Mesdames et Messieurs les dirigeants des associations organisatrices, Mesdames et Messieurs».

Je suis heureux de vous apporter les salutations et les félicitations du Conseil d'Etat du canton de Vaud, qui se réjouit que vous ayez choisi sa capitale pour tenir votre premier congrès national.

Nul doute que le public, et les autorités tout particulièrement, porteront une grande attention aux résolutions que vous venez d'adopter, et qui contribuent à la définition d'une véritable politique des bibliothèques, de la documentation et des ar-

chives. J'ai été pour ma part particulièrement sensible à celle intitulée «pour un libre accès à l'information». Comme vous le savez, le canton de Berne vient de faire œuvre de pionnier en la matière, en instaurant un véritable droit à l'information des citoyens. J'espère que notre canton s'en inspirera dès que possible, car, comme vous le dites vous-même dans votre résolution, «notre démocratie directe implique des citoyens émancipés».

J'ai été d'autre part personnellement très intéressé par ce que j'ai lu dans la presse au sujet du débat qui a eu lieu en avant-programme de ce premier congrès national, débat consacré au sort du livre. Il s'en dégage le sentiment, me semble-t-il, que la mort du livre n'est pas pour demain, ce dont je me réjouis, mais que celui-ci doit trouver ses marques face aux autres supports et médias. C'est le cas par exemple pour l'enseignement de l'histoire, où des ouvrages riches et complets – parfois chers aussi, c'est vrai! – prennent leur rang au milieu d'autres supports pédagogiques. Le livre a donc de l'avenir et nous ne sommes visiblement pas prêts de voir notre société se transformer, se dénaturer comme dans le fameux film de science-fiction de François Truffaut «Fahrenheit 451», dans lequel le livre est tout simplement proscrit de notre société. D'ailleurs, en l'occurrence, c'est bien un film qui se fait l'avocat du livre: belle démonstration de la complémentarité des supports!

Encore faut-il que les livres, non seulement soient conservés, comme le rappelle une autre de vos résolutions, mais encore soient accessibles à tous et, vous le savez bien, nous ne sommes qu'une minorité à y avoir accès: l'illettrisme et plus encore l'analphabétisme dans le monde sont des fléaux, qu'il faut combattre et qui sont à l'origine de bien des calamités. Nous ne devons pas ménager nos efforts pour remédier à cette réalité intolérable. Même chez nous, bien trop de gens ne savent tout simplement pas lire. Ce combat nécessite une collaboration entre vos associations notamment et les collectivités publiques. En effet, le droit à l'information n'est pas seulement un droit subjectif des citoyens, mais il nécessite aussi une politique active afin de le rendre matériellement possible.

Au cours de vos visites, vous aurez pu voir les archives et les bibliothèques des collectivités publiques vaudoises. J'espère que vous garderez en mémoire que les autorités ne les ont pas oubliées. Le canton est attentif à la promotion de la communication, comme on peut le voir avec l'organisation et les activités de la Bibliothèque cantonale et universitaire à Dornoy; il est attentif aussi à la conservation des documents du passé, comme on le voit avec le bâtiment récent des archives à la Mouline. D'ailleurs, nous sommes fiers d'évoquer la position d'avantgarde qui a longtemps été celle de la Bibliothèque cantonale et universitaire dans le domaine de l'automatisation et de l'informatisation des bibliothèques.

Mmes et MM., je vous souhaite, au nom du Gouvernement vaudois, une bonne fin de congrès et une tout aussi bonne fin de séjour dans notre canton!

## Allocution de Madame Yvette Jaggi, syndique de Lausanne

*Auch die Stadtpräsidentin von Lausanne, Yvette Jaggi, meint, dass nicht so sehr eine Form von Dokumenten der andern vorzuziehen sei, sondern dass das Augenmerk der Sicherung und der Mehrung des gesamten Kulturerbes gelte, unabhängig ob die jeweilige Botschaft oder Aussage nun in dieser oder in der anderen Form der Dokumente enthalten sei oder ob sie in diesem Netz oder im andern Verbund zu finden sei.*

*Sie drückt insbesondere den Dank der Benutzerinnen und Benutzer der verschiedenen Dienstleistungen des Informations- und Dokumentationsbereiches aus. Den I+D-Berufsleuten komme dabei in der Vermittlung des Zuganges zum einzelnen Werk oder Dokument, zur Kultur und zum Wissen entscheidende Bedeutung zu.*

Permettez-moi de vous présenter les bien cordiales salutations des autorités communales de la ville (voisine) de Lausanne. Si nous cultivions l'exactitude, comme vous le faites dans l'exercice de votre métier de haute précision, Mmes et MM. les bibliothécaires, les documentalistes et les archivistes réuni(e)s pour la première fois en Congrès commun, je n'aurais pas l'honneur ni le plaisir de vous saluer à cette tribune; y serait monté un représentant de la Municipalité de céans, c'est-à-dire de la commune d'Ecublens, qui organise d'ailleurs une réception officielle tout à l'heure. Mais voilà, nous sommes à l'EPF-Lausanne – un peu chez vous Mme la Conseillère fédérale –, tout à côté du site de Dornoy où se trouve l'Université cantonale de Lausanne – un peu chez vous M. le Conseiller d'Etat –, nous sommes donc dans l'une des Hautes Ecoles dites de Lausanne, et la syndique de cette ville, dont le pourtant vaste territoire ne s'étend pas jusqu'ici, est heureuse de vous saluer.

Je me réjouis d'autant plus d'être aujourd'hui parmi vous que je compte parmi les plus fidèles clients de vos collègues lausannois, qui illustrent les sciences de l'information dans différentes institutions, dont plusieurs font partie du programme des visites proposées aux congressistes. J'aime par-dessus tout lire et m'informer et le fais avec élan, mais sans pouvoir y mettre tout l'esprit systématique voulu; vous savez bien que les métiers de la politique sont accaparants, et que les élus doivent lutter pour trouver le temps de l'information et de la réflexion. Et comme souvent je ne mets pas non plus toute la sérénité nécessaire à une bonne recherche documentaire, travaillant volontiers sous la pression de l'urgence et de la nécessité de dernière heure, j'ai moult occasions de tester – et d'apprécier tout particulièrement – la fiabilité et la promptitude du vice-président du Comité d'organisation de ce Congrès, M. Gilbert Coutaz, archiviste de la Ville de Lausanne.

Comme vous toutes et tous sans doute, j'aime passionnément les textes, en lettres comme en chiffres (un reflet peut-être de ma double formation en lettres et en économie); mais j'avoue ne pas cultiver le fétichisme du support. Vous avez pour mission de gérer des documents, et tout naturellement vous les traitez avec respect, qu'ils soient par



Les autorités ont témoigné un appui et un intérêt réels pour les thèmes du Congrès. De gauche à droite: Josette Noeninger (debout, présidente du Comité d'organisation), Yvette Jaggi, Ruth Dreifuss, Philippe Bieler, Rolf Aebersold (président AAS), Edmund Wiss (président BBS).

Die Behörden bezeugten ihre klare Unterstützung und ihr volles Interesse für die Anliegen der Resolutionen des BDA-Kongresses: Von links nach rechts: Josette Noeninger (stehend, OK-Präsidentin), Yvette Jaggi (Stadtpräsidentin von Lausanne), Ruth Dreifuss (Bundesrätin), Philippe Bieler (Staatsrat), Rolf Aebersold (VSA-Präsident) und Edmund Wiss (BBS-Präsident).

exemple livres destinés à circuler dans un public plus ou moins large, ou dossiers rassemblés sur des sujets plus ou moins spécialisés, ou encore témoignages conservés comme signes des temps qui passent et comme dignes d'entrer dans la mémoire collective.

Pour ma part, je ne saurais prétendre avoir autant de respect pour les supports d'information: je me contente volontiers, presque avec soulagement, de livres de poche ou de liasses de photocopies, là où d'autres auraient le goût de préférer d'élégantes éditions ou des documents originaux. Et puis, c'est tellement facile, je me sens tout doucement glisser de l'imprimé sur papier vers ce support plus volatil et plus convivial qu'est devenu l'écran; car l'ordinateur personnel, on peut désormais, par la grâce des banques de données et des réseaux de plus en plus développés, l'utiliser comme une véritable encyclopédie universelle et comme un lieu d'échanges où l'intérêt et le plaisir de l'interactivité ne trouvent apparemment pas de limites.

Vos professions aussi sont bouleversées par l'irruption – ô combien salutaire, adéquate et commode quand on en garde la maîtrise – de la fée informatique. Elle vous facilite les tâches de catalogage, de sélection, de répertoriage. Elle vous permet ainsi de mieux servir, avec toute l'efficacité

et la grande discrétion qui conviennent, celles et ceux qui ont besoin des documents que vous gérez. En leur nom et en tant qu'utilisatrice intensive, je tiens ici à vous en remercier. Vous accomplissez, chacune et chacun dans votre bibliothèque, votre centre de documentation, vos archives, votre part d'une très belle mission: celle de faciliter l'accès aux œuvres et aux documents, à la culture et au savoir. Vous avez droit à toute notre gratitude pour vos précieux services – et à mes remerciements pour votre attention.

## BDA-workshop «audiovisuelle Archive»

*Le domaine de l'audio-visuel, par sa richesse de documents, se voit largement confronté à la question, qui est de savoir où se trouvent les limites entre la sélection objective et la sélection purement subjective des documents à conserver. La réponse sera donnée, en partie, par la nécessité d'intégrer bien d'avantage encore les différents genres de documents et de favoriser leur complémentarité.*

Zu den im Programm vorgesehenen Teilnehmern (Ralph Dahler (RSR), Serge Roth (TSR), David

Streiff (BAK und Stiftung für Fotografie) und Bernhard Uhlmann (Cinémathèque) gesellten sich auch die Direktoren des Bundesarchivs und der Landesbibliothek (Prof. Dr. Christoph Graf und Dr. Jean-Frédéric Jauslin). Rund 70 Teilnehmer hatten sich für den Workshop eingeschrieben.

Zum Einstimmen wurde die Videomontage «Ein Land verliert sein Gedächtnis» über den Verlust audiovisueller Dokumente gezeigt. Anschliessend antworteten die versammelten Experten auf drei Fragen:

1. Haben sich die Voraussetzungen für eine wirksame Archivierung von AV-Medien in den letzten Jahren verbessert?
2. Wie kann man den drei prinzipiellen Schwierigkeiten der AV-Archivierung – Menge, Konservierbarkeit, technische und rechtliche Probleme bei der Konsultation – begegnen?
3. Wie kann man den zukünftigen Benutzer, der Informationen unabhängig von den Trägermaterialien sucht, befriedigen?

Aus der Erfahrung der in den letzten beiden Jahren im Radiostudio in Genf durchgeführten Rettungsmassnahmen für die ältesten Radioaufnahmen konnte Ralph Dahler über ein wachsendes Interesse bei Programmschaffenden der RSR, aber auch bei Wissenschaftlern berichten. Nach der CD-Publikation «Les bruits de l'histoire», die beim Publikum viel Erfolg hatte, konnten zwei weitere Tonträger mit historischen Materialien aus den Radioarchiven zum Thema der Menschenrechte und über den Alltag im Zweiten Weltkrieg produziert werden. Die Experten waren sich darüber einig, dass die grosse Menge produzierter audiovisueller Dokumente eine Selektion unbedingt notwendig macht (im Gegensatz zu der von Frau Prof. Mesmer im Anschluss an ihren Vortrag geäusserten Meinung). Es wurde aber auch auf die Gefahr einer zu stark auf persönlichen Werturteilen beruhenden Selektion, wie sie in Claude Monniers Vortrag «Tout garder? Tout jeter» angeklungen hatte, hingewiesen. Eine integrierte Information über den Inhalt von Dokumenten aller Arten wird für den zukünftigen Benutzer von Archiven und Bibliotheken unerlässlich sein.

Aus dem Publikum wurde die Frage nach der Archivierung von EDV-Material aufgeworfen sowie das Problem der Erhaltenswürdigkeit nicht erschlossener Bestände. Zu dieser letzten Frage herrschte unter den Experten keine einheitliche Meinung. Während sich David Streiff für den Bereich der Fotografie für ein Erhalten solcher Bestände einsetzte, waren die Vertreter der Bereiche Ton, Film und Video eher skeptisch über die Möglichkeit, solche Dokumente zu einem späteren Zeitpunkt noch erschliessen zu können.

Kurt Deggeller, Leiter der Schweizerischen Landesphonothek

## Atelier-débat «diverses facettes de la conservation»

*Die Durchführung von Workshops zur Konservierung sei erfreulich und zeuge davon, dass heute die Bedeutung der Konservierung nicht mehr länger verkannt werde. Auch sei ein neuer Geist der Zusammenarbeit zwischen den Restauratoren des öffentlichen und des privaten Bereiches festzustellen. Ebenso unerlässlich ist die Zusammenarbeit zwischen dem Restaurator und der Fachperson, die über den Informationsinhalt und -wert des Dokumentes Auskunft zu geben weiss. Konservierung und Restauration finden sich somit in einer unerlässlichen und dauernden Wechselbeziehung.*

Cet atelier a permis aux participants de s'informer des aspects de la conservation et de la restauration en Suisse. Le fait que dans un congrès d'archivistes, de bibliothécaires et de documentalistes un des Ateliers-débats ait été consacré à ces sujets témoigne d'une sensibilisation générale de ces milieux professionnels, à laquelle l'effort de formation entrepris au cours et commune des dernières années n'est probablement pas étranger.

Actuellement, en Suisse, les restaurateurs qualifiés forment un petit groupe homogène, qui, au-delà des différences linguistiques et culturelles, s'est engagé pour une meilleure conservation du patrimoine libraire, documentaire et de l'œuvre graphique. Les restaurateurs d'institution collaborent avec les restaurateurs privés, soit dans le domaine de la conservation et de la restauration, soit pour la formation professionnelle continue.

Ce climat d'ouverture et de rapprochement s'est concrétisé dans la naissance de l'Association SIGEGS, qui réunit bibliothèques, dépôts d'archives, musées et restaurateurs privés, pour promouvoir une démarche cohérente et de haut niveau qualitatif dans la conservation et la restauration.

L'atelier-débat a permis d'aborder diverses facettes de la conservation. Une première intervention a tracé le cadre théorique de la conservation, en définissant la démarche de principe et en mettant en évidence la nécessité d'un travail interdisciplinaire pour aboutir à une vision claire de la situation particulière de chaque institution. En effet, la collaboration entre une personne ayant une profonde connaissance des fonds, de leur histoire et de leur valeur informative et un conseiller en conservation est indispensable pour établir un bon diagnostic de la situation spécifique, et pour élaborer un programme de conservation qui correspond aux nécessités et aux possibilités réelles de l'institution.

Les interventions successives ont illustré diverses formes de l'interaction entre conservation et restauration. Soit les restaurateurs d'institution, soit les restaurateurs privés intègrent leur activité concrète sur des objets dans un cadre de mesures de conservation. Ces mesures peuvent aller du programme à long terme jusqu'aux petites interventions, simples et peu coûteuses, qui permettent d'éviter une aggravation des dommages en attendant une restauration.

L'Atelier-débat a été animé par M. A. Giovannini, qui a présenté aussi la partie théorique. Mme A.-

D. Pyott a parlé de l'Association SIGEGS. Mme C. Dick, M. O. Masson, M. M. Strebel et M. G. Voser ont abordé différentes mesures de conservation et de restauration.

Andrea Giovannini

## Atelier de déontologie

*Der Umstand, dass sich an diesem BDA-Kongress die Vertreter aller drei Sparten der Information und Dokumentation zusammenfanden, gab eine besonders günstige und interessante Grundlage für den Workshop zur Berufsethik ab.*

*Zweifelsohne haben stets Versuche bestanden, Berufsarbeit ohne Ethik auszuführen, trotz dem tieferen Sinn der Berufung. Entsprechend kann auch auf die Erfahrungen zur Berufsethik anderer Berufsgattungen zurückgegriffen werden, zum Beispiel auf die der Journalisten, Ärzte, Anwälte usw.*

*Die Auseinandersetzung zu dieser Frage, und damit auch zum Selbstverständnis der Informations- und Dokumentationsberufleute, konnte natürlich in Lausanne nicht abschliessend durchgeführt werden. Deshalb sei auf eine Arbeitsgruppe verwiesen, die sich zurzeit bildet und gerne auch auf nationalem Niveau tätig werden möchte und deren Teilnehmerkreis noch weiteren, von der Thematik angesprochenen Personen offen steht.*

Dans ce congrès exceptionnel, réunissant pour la première fois les archivistes, les bibliothécaires et les documentalistes, un thème original et encore peu connu: la déontologie, deux intervenants de grande valeur (Jean Meyriat et Daniel Cornu), deux animatrices enthousiastes, une centaine de participants: tous les ingrédients étaient réunis pour réussir un savoureux cocktail.

Véçu de l'intérieur, cet atelier m'a enchantée par le professionnalisme et la qualité des interventions de Daniel Cornu et de Jean Meyriat, l'un journaliste, l'autre documentaliste. Cette confrontation de deux conceptions laissaient bien apparaître les notions de valeur, les points communs et les divergences propres à chaque profession. Une présentation qui faisait aussi ressortir le côté novateur du sujet. Au fond, qu'est-ce que la déontologie? Traité du devoir selon l'étymologie grecque? L'éthique d'une profession selon Jean Meyriat? L'originalité du thème a provoqué peu de questions (certes en l'état encore difficiles à formuler), mais l'intérêt pouvait se lire sur chaque visage que j'avais en face de moi. Tous, nous nous sentions concernés.

Nous, les spécialistes de l'information, comme d'autres professions (les médecins, les avocats, les architectes) détenons un pouvoir: à ce titre, nous en sommes responsables. Là intervient la nécessité de l'énoncé d'un certain nombre de dispositions déontologiques, puisqu'il est bien connu que les droits engendrent des devoirs.

En conclusion, ce qui est le plus remarquable c'est que cet atelier ne s'est pas éteint avec la clôture du congrès de Lausanne. Au contraire! Il va se transformer en un groupe de travail, animé par l'AGBD (Association genevoise des bibliothé-

caires diplômés, groupe d'intérêt de la BBS), qui va, au niveau national, s'atteler à préparer le terrain, à débattre de questions générales afin d'esquisser le projet de rédaction d'une charte de déontologie. Une dizaine des participants font déjà partie de ce groupe de travail, les inscriptions ne sont pas closes pour autant (contactez-nous aux adresses figurant en-après).

Il me semble que la configuration rêvée serait que les archivistes et les documentalistes (au travers de leur association respective) suivent le chemin des bibliothécaires et créent à leur tour un groupe de travail similaire. Une fois les conclusions et les travaux de chaque groupe mis en commun, il ne serait plus utopique de concevoir, dans un proche avenir, la rédaction d'une charte de déontologie des BDA!

Geneviève Nicoud

Adresse pour s'inscrire:

AGBD

Case postale 3494, 1211 Genève 3

ou Geneviève Nicoud

IUPG

Bibliothèque centrale

2, Chemin du Petit-Bel-Air, 1225 Chêne-Bourg

Tél. 022 / 305 40 25

## Vers une nouvelle structure de la formation professionnelle en information documentaire

*Entsprechend dem grossen Interesse, das die Kongressisten der Ausbildung gegenüber bekundeten, musste dieser Workshop doppelt geführt werden.*

*Die vier Hauptforderungen zur neuen Grundausbildung wurden von niemandem ernsthaft in Zweifel gezogen, weil auch die Übereinstimmung herrschte, dass in bezug zu ihnen keine seriösen Alternativen zur Verfügung ständen.*

*Die vier Leitlinien sind:*

- die Eingliederung eines Informations- und Dokumentations-Ausbildungsganges in die offiziell anerkannten öffentlichrechtlichen Ausbildungsstrukturen;
- die damit verbundene Professionalisierung der Ausbildung;
- die zentrale Rolle, die dabei den Fachhochschulen (FH) zukommt;
- die Integration der fachspezifischen Belange der Bibliotheken, Dokumentationszentren und Archive, was die Ausbildung betrifft.

*Zur Stellung der BBS-Diplombibliothekare, die ihr Diplom vor der Einführung des FH-Lehrganges erhalten haben, verweisen beide Gesprächsleiter auf den Bericht «Rahmenprogramm für die Berufsausbildung im Bereich der Information und Dokumentation (Bibliotheken, Dokumentationsstellen, Archive)» der Arbeitsgruppe, der dazu festhält, dass verpflichtend zu gewährleisten sei, «dass das Diplom der VSB bzw. der BBS, der früheren Ecole de bibliothécaires Genf (EBG) bzw. der heutigen ESID, dem künftigen FH-Diplom in Information und Dokumentation gleichgestellt wird».*

Die Autoren des Rahmenprogrammes sind sich sehr wohl bewusst, dass die eigentliche Hauptarbeit erst mit der Ausarbeitung der Detailbestimmungen zu den einzelnen I+D-Ausbildungsmöglichkeiten (Lehre, FH, Nachdiplomstudium) beginnen wird. Sie wird intern durch verschiedene Fachkommissionen zu erledigen sein. Extern müssen die Berufsverbände nun die geeigneten und geneigten öffentlichrechtlichen Partnerinstitutionen finden.

L'importance numérique du nombre de participants annoncés pour l'atelier consacré à la formation professionnelle a amené les organisateurs à prévoir deux séances parallèles, l'une pour les participants de langue allemande animée par Philippe Haymoz-Gerzson, l'autre en langue française animée par Jacques Cordonier.

Les participants avaient reçu à l'avance le rapport élaboré par le groupe de travail inter-associations et inter-écoles proposant un nouveau cadre général pour la formation professionnelle en information-documentaire<sup>1</sup>. Cette information préalable a permis de concentrer le déroulement des ateliers sur un échange avec les participants afin de mettre en évidence les points sensibles des propositions du groupe de travail. Rappelons également, que ces deux ateliers s'inscrivaient dans un processus de consultation et d'information avec les organes et les membres des trois associations professionnelles que le groupe de travail a mis en place dès le début de son activité. Ils constituaient

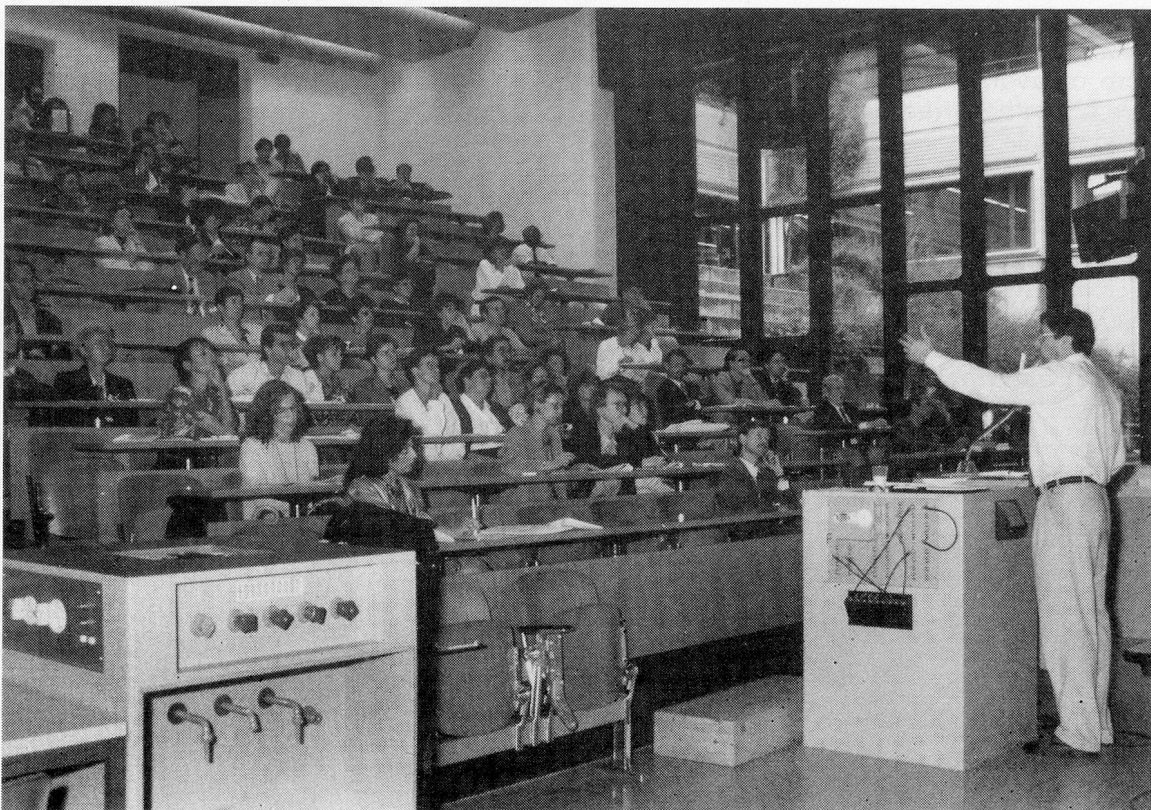
également le forum d'échange privilégié en vue de l'adoption, par les trois assemblées générales réunies le même jour, de la résolution consacrée à la formation.

#### Une nouvelle structure de formation

Les propositions du groupe de travail reposent sur quatre axes principaux, soient:

- la mise en place d'une **filière** de formation structurée, basée sur trois profils de compétences ciblés, et qui s'insère dans une structure officielle et reconnue aux plans suisse et européen;
- la **professionnalisation des structures de formation** qui renforce le rôle des écoles professionnelles comme responsable et acteur principal tout en préservant un lien étroit avec la pratique;
- l'attribution, au sein de cette nouvelle filière, d'un **rôle central aux futures hautes écoles spécialisées (HES)** dont la Conseillère fédérale Ruth Dreifuss, dans son allocution devant le Congrès BDA, devait également souligner l'importance pour notre secteur d'activité;

<sup>1</sup> Ce document intitulé *Programme-cadre pour la formation professionnelle dans le secteur de l'information documentaire* peut être obtenu auprès des secrétariats des associations professionnelles respectives (AAS, ASD, BBS).



Durant l'atelier-débat sur la formation. Avec le futur programme-cadre, l'année 1994 marque probablement un jalon historique dans la formation des professionnels de l'information documentaire.

Während des Workshops zur Ausbildung. Mit der Annahme des Rahmenprogrammes zur Berufsausbildung im Bereich von Information und Dokumentation wird das Jahr 1994 zweifelsohne auch ein historisches.



A l'heure de l'adoption des résolutions, la volonté commune des associations s'est exprimé par la voix de Jacques Cordonier.

Während der Annahme der Resolutionen findet der Wille zur Zusammenarbeit seinen Ausdruck in Jacques Cordonier.

- la mise en place de cette nouvelle structure de manière à favoriser l'**intégration des formations de bibliothécaires, de documentalistes et d'archivistes.**

Le schéma reproduit en annexe résume cette nouvelle structure de formation.

#### *Echange et réactions*

Les participants aux ateliers ont reconnu la nécessité d'un changement fondamental dans l'organisation de la formation professionnelle dans notre secteur. Dans leur grande majorité, ils se sont prononcé favorablement par rapport aux propositions contenues dans le rapport du groupe de travail et les ont considérées comme porteuses de progrès. Ils y perçoivent également une contribution importante à un renforcement de la reconnaissance des professionnels de l'information documentaire.

De manière tout à fait légitime, des craintes se sont exprimées quant à la situation des professionnels ayant obtenu leur diplôme avant les modifications projetées. Pour poser la question de manière directe: à quelle catégorie nouvelle seront assimilés les titulaires des diplômes ABS/BBS ou EBG/E.S.I.D. obtenus avant la mise en place de la nouvelle structure? Sur ce point, la volonté du groupe de travail est claire: ces diplômés doivent être mis au bénéfice d'une reconnaissance formelle d'équivalence avec le *Diplôme HES en information documentaire*.

Les représentants des employeurs ont, pour leur part, évoqué les problèmes liés à la capacité d'accueil des archives, bibliothèques et centres de documentation en ce qui concerne les places d'apprentissage et de stage.

Tout en étant largement admise, l'intégration des cursus de formation des archivistes, bibliothécaires et documentalistes a fait l'objet d'un nombre limité d'interventions. Au moment où il convient de mettre en œuvre la nouvelle structure proposée, il y a là un champ d'investigation et de travail fort important qui s'ouvre devant nous. Sérialisant les problèmes en vue de renforcer son efficacité, le groupe de travail avait seulement effleuré cette vaste problématique. Dans cette perspective, des groupes de travail spécialisés auront le mandat de formuler des propositions concrètes en terme de programmes de formation et de contenu d'enseignement pour chacun des différents niveaux. C'est à cette tâche, que les associations professionnelles devront s'atteler tout en recherchant les moyens institutionnels (règlement d'apprentissage conforme aux exigences de l'OFIAMT, recherche de hautes écoles spécialisées prêtes à accueillir des formations en information documentaire, etc.), nécessaires à la réalisation de ces ambitions.

Jacques Cordonier  
et Philippe Haymoz-Gerzson

## Vers «La mort du livre?»

Le livre, l'écrit sur papier, qui forme l'immense majorité de la matière sur laquelle nous travaillons, est-il condamné par l'apparition de nouveaux médias interactifs, par la numérisation de l'information, par les futurs réseaux de communication à haut débit? Une table ronde, organisée le 31 août en avant-programme du Congrès BDA 94, cherchait à donner, sinon une réponse, tout au moins des clés pour comprendre l'évolution en cours.

Die Diskussion am runden Tisch widmete sich der Frage, ob das Buch aussterben werde. Diese Gesprächsrunde fand als Vorprogramm zum BDA-Kongress am Mittwoch, dem 31. August 1994, in der ETHL statt und konnte 60 Teilnehmer vereinigen. Als Sponsor fungierte die Tageszeitschrift *Le Nouveau Quotidien*.

Kann vom Aussterben des Buches nicht die Rede sein, so stellten doch alle Gesprächsteilnehmer grosse Veränderungen und Herausforderungen fest, die alle mit den weiter fortschreitenden technischen Umwälzungen verbunden sind. Gewisse Befürchtungen, dass der Mensch gar verstummen könnte ob der grossen Medienflut, oder dass eine zunehmende Vermassung der Qualität der geistigen Suche, Leistung und Lösungsfindung abträglich sei usw. konnten dabei nicht ausgeräumt werden bzw. wurden bestärkt.

Andererseits finden sich die neuen technischen Medien, gerade wegen heute mangelnder technischer Abstimmungen und Möglichkeiten, in ihrer umfassenden Anwendung noch weitgehend eingeschränkt.

Schliesslich öffnen die neuen Medien und Instrumente auch neue, versprechende Horizonte, gerade für Bibliotheken, Dokumentationszentren, Archive und ihre Benutzerinnen und Benutzer.

Les organisateurs avaient invité une série de personnalités représentant les professions «parentes» de l'information documentaire, les métiers traditionnels du livre aussi bien que les concepteurs de nouveaux médias. Animé par Joëlle Kuntz, rédactrice en chef adjointe du *Nouveau Quotidien*, le débat réunissait François Conod, enseignant et libraire, Pierre-Marcel Favre, éditeur, créateur et promoteur du Salon du livre, Christophe Gallaz, journaliste et écrivain, Jacques Grivel, producteur et éditeur de multimédias, Maurice Lévy, scientifique, créateur de la Cité des sciences de la Villette à Paris, et conseiller de la maison d'édition internationale Gordon & Breach, récemment établie à Lausanne. Parrainé par *Le Nouveau Quotidien*, le débat cherchait à apporter sur ce sujet complexe un éclairage le mettant à portée d'un large public. Une soixantaine d'auditeurs dont plusieurs journalistes suivaient le débat, et l'ont enrichi par de nombreuses questions et interventions. D'entrée de jeu, les intervenants se sont tous profilés comme attachés au livre, à sa valeur culturelle et émotionnelle. La chose écrite, en tant que telle, n'apparaît pas menacée, mais la question est de voir quels seront les supports appropriés en fonction du type d'information. Le livre lui-même, depuis l'invention de l'imprimerie, a fort peu évolué, ainsi que le rappelait Maurice Lévy. Ce qui va changer, c'est les 80 à 90% de la production actuelle qui ne sont pas, en fait, des livres de création. Beaucoup ne sont que des supports d'une information qui pourrait être accessible autrement, information qui, en plus, croît à un rythme formidable. Et le livre reste un produit très artisanal dans sa conception, son marché est fragile, les auteurs



Claude Monnier, rédacteur du *Temps stratégique*, dont la conférence «Tout garder? ou tout jeter?» a été suivie par un auditoire attentif, mais parfois piqué au vif!

Claude Monnier, Chefredaktor der *Temps stratégique*, traf mit seinem Vortrag «Alles aufbewahren oder alles wegwerfen?» auf ein interessiertes und teilweise auch betroffenes Publikum.

peu rémunérés. De son côté, le multimédia, tel que le présente Jacques Grivel, se heurte encore à des problèmes de langue (en Europe), de fiscalité, de distribution. La conception de tels produits est très complexe, les entreprises dépensent encore plus d'argent qu'elles n'en gagnent.

Si l'on excepte les positions résolument passistes d'un Roger Ségalat, pour qui le livre a atteint sa perfection au XVI<sup>e</sup> siècle, le livre paraît bien loi d'être en déclin. Christophe Gallaz voit plutôt le danger dans la «mort de la parole», devant l'influence dévastatrice des médias, qui enlèvent à la parole ses compétences d'être porteuses de mémoire, d'intuition. Par contrecoup, la médiation du livre, dont la valeur n'est plus que commerciale, s'exprime à travers des salons du livre qui pourraient être perçus comme des «salons du toc». Ce à quoi P.-M. Favre répond en invoquant l'engouement immense et véritablement populaire que suscitent les salons du livre.

François Conod ne pense pas, de son côté, que l'on ait déjà un objet capable de remplacer le livre dans toutes ses fonctions, pour lequel on puisse dire comme V. Hugo, à propos du livre et de la cathédrale «ceci tuera cela»!

Le multimédia, rappelle Jacques Grivel, est encore en devenir. Tout est encore à créer. Mais on peut déjà dire que l'un de ses atouts, c'est son abord extrêmement facile, qui le rend si attractif pour des enfants, par exemple, alors que le livre leur demande un grand effort.

Dans l'ensemble, le débat a permis de mesurer la grande incertitude qui règne encore dans la vision de ce que sera «l'après-livre». L'impression prévaut que des domaines d'application préférentielle vont se dessiner pour chaque média. Beaucoup de conditions pour que survienne une révolution sont réunies, mais a-t-elle vraiment commencé, au niveau du marché, du grand public? A entendre le débat on avait quelques doutes, mais on aimerait se donner rendez-vous dans trois, cinq, ou dix ans... Et n'est-ce pas le pas le propre d'un débat, de ne pas conclure, mais d'ouvrir l'esprit à tout ce qui est à venir?

Jean-François Cosandier

## Entre les livres...

*Entre les livres... / [édité par le] Groupe régional des bibliothécaires vaudois ; textes de Micha Grin [et al.]. - Lausanne : GRBV, 1994. - 73 p. ; 21 cm  
Publié à l'occasion de la 15<sup>e</sup> assemblée générale du GRBV et du Congrès suisse 1994 des bibliothécaires, documentalistes et archivistes, tenu à Lausanne du 1<sup>er</sup> septembre au 3 septembre 1994.  
Édité par Evelyne Campiche et Catherine Comte.*

*Die dynamische Regionalgruppe der Waadtländer Bibliothekare (GRBV) hat mit Unternehmensfreude und Geschmack ein besonders gelungenes Präsent für die BDA-Kongresssteilnehmer von bleibendem Wert geschaffen: «Entre les livres», ein reizvolles Buch, bestückt*

*mit Beiträgen von Waadtländern und von mit dem Waadtland verbundenen Autoren. Zwischen den Büchern findet sich nun auch der Band der GRBV. Ein Schatz mehr, gehoben, konserviert und vermittelt durch Evelyne Campiche und Catherine Comte. Den Schatzsucherinnen mit der glücklichen Hand gilt daher unser besonderer Dank.*

Douze textes, sélectionnés parmi ceux d'une vingtaine d'écrivains vaudois, forment ce recueil sur le thème de la bibliothèque. Souvenirs ou fictions, ces récits nous invitent à une balade tantôt nostalgique, tantôt humoristique dans le monde des livres. Du lecteur de bandes dessinées enthousiaste à une bibliothécaire s'amusant aux acrostiches avec les titres de ses livres, on découvre une série de personnages cocasses, attachants, ou dramatiques. On y reconnaîtra les divers types de lecteurs et de bibliothécaires que l'on côtoie dans notre profession, ayant chacun une relation aux livres et à l'écriture bien personnelle.

Le recueil débute par la présentation d'un stakhanoviste de la lecture par Micha Grin dans «Ce jour-là à la Cantonne». Avec «La bibliothèque de Beaumont», Michel Bühler nous incite à la réflexion sur la notion même de bibliothèque. Marie-José Piquet mêle voyages livresques et souvenirs d'enfance dans «Fantaisie sur un thème de bibliothèque». Catherine Challandes explore le monde fantastique dans «Les anges de la bibliothèque». «L'incendie de la bibliothèque» de Gil Pidoux nous rappelle avec une pointe d'ironie la richesse du patrimoine et dresse une liste presque exhaustive des domaines de la connaissance, tandis que «La bibliothèque municipale de \*\*\* racontée par Julien B. à son ami Nicolas M.» de Jacques Bron nous relate l'enthousiasme d'un fanatique de bédés à la découverte d'une municipale et de sa bibliothécaire. Pierre-Yves Lador se livre, non sans pertinence, à une analyse personnelle du rôle du bibliothécaire et de l'écriture dans «Une journée de Laurette, bibliothécaire-écrivain». Dans «Fragment», Marie-Claire Dewarrat évoque la vie d'une bibliothécaire face à la montée de l'antisémitisme. Dans «Bibliothèques, ou De Omni re scibili», Jean-Louis Cornuz relate sa carrière, notamment à la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne. Mireille Kuttel nous avertit dans «Un royaume à sa mesure» de certains dangers que comporte la passion du livre. «Le petit abécédaire du bibliothécaire» de Pierre Katz redéfinit, sur le mode ironique, certains termes bibliothéconomique (Ces nouvelles définitions seront-elles désormais valables pour la prochaine session d'examen?). «La venue des Lapons» de Janine Massard clôt ce recueil en nous présentant une solution originale pour recycler les livres endommagés.

Ce recueil est à découvrir au plus vite (pour ceux qui ne furent pas au Congrès suisse 1994!) et à faire connaître pour soutenir ce projet, émanant du GRBV, qui nous offre une vision réconfortante du monde des bibliothèques en ces périodes parfois difficiles...

Christian Graf



À la découverte de l'exposition professionnelle. Ruth Dreifuss et Philippe Haymoz-Gerzson (vice-président ASD). Derrière: Rolf Aebersold (président AAS) et Edmund Wiss (président BBS).  
 Beim Besuch der BDA-Ausstellung. Von links nach rechts: Ruth Dreifuss (Bundesrätin), Rolf Aebersold (VSA-Präsident), Edmund Wiss (BBS-Präsident) und Philippe Haymoz-Gerzson (Vizepräsident der SVD und des GRD).



Rencontre de conseillers fédéraux, ancien et en exercice: Georges-André Chevallaz et Ruth Dreifuss. Au fond: Christoph Graf, directeur des Archives fédérales, et Philippe Haymoz-Gerzson, vice-président ASD.  
 Begegnung zwischen dem Altbundesrat Georges-André Chevallaz und der amtierenden Bundesrätin Ruth Dreifuss. Im Hintergrund Christoph Graf, Direktor des Bundesarchivs, und Philippe Haymoz-Gerzson, Vizepräsident SVD/GRD.



Au «Polydôme» durant l'apéritif offert par la Confédération. BDA 1994 a été pour tous ses participants l'occasion d'enrichir les contacts professionnels.

Im Polydôme der ETHL während des durch die Eidgenossenschaft gestifteten Apéritifs. Der BDA-Kongress war für alle Teilnehmer eine willkommene Gelegenheit, berufliche und persönliche Kontakte zu knüpfen und zu vertiefen.

(Photos: A. Herzog)

## Profil des grandes bibliothèques suisses d'après les statistiques (1981-1992)

ALEXIS RIVIER

Préface de Martin Nicoulin

Reprenant la méthode d'analyse déjà développée par Jean-Pierre Clavel en 1987, Alexis Rivier réactualise et innove en tenant compte de l'émergence des réseaux informatisés de bibliothèques ainsi que de leur impact sur la géographie documentaire du pays.

Dans cet ouvrage l'auteur dresse le bulletin de santé actuel des grandes bibliothèques scientifiques suisses.

Fribourg (Suisse), Ed. universitaires, 1994, 80 pages, 20 x 27,5 cm (Bibliothéconomiqes, vol. 1). ISBN 2-8271-0684-1; Prix: Fr. 25.- (+ port et emballage).

Adresser les commandes à Bibliothèque cantonale et universitaire, rue Joseph-Piller 2, CH-1701 Fribourg.